

République Française
Département du Loiret



Mairie
1 bis, avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

**Extrait du Registre des Délibérations
de la Commune de Villemandeur
séance du Mardi 28 Février 2023**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 28 Février 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	25	26

Vote
A la majorité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 2

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 07/03/2023
Et
Publication du : 07/03/2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 20/02/2023.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, M. LEMAIRE Jean-Claude, Mme CANGE Josiane, M. MICHELAT Jean-François, M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole, Mme BELLOT Élisabeth, Mme PASQUET Christine, Mme GANNAT Fanny, M. DEPOND Jean-Michel, Mme CHARLET Audrey, M. MASSONNEAU Philippe, Mme MEUNIER Sylvie, M. MAHÉ Bernard, M. GUIRAUD Laurent, M. PRIOU Éric, Mme DUCHESNE Adeline, Mme ADRIEN-CAMUS Catherine, M. LOMBARD Daniel

Excusés ayant donné procuration : Mme DOUCET Denise à Mme SERRANO Denise, M. LINARD Alain à M. TOURATIER Claude, Mme SALIS Alexandra à Mme CHARLET Audrey

Absente : Mme LECONTE Catherine

A été nommée secrétaire : Mme DUCHESNE Adeline

2023-010 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS POUR L'EXERCICE 2023

Chaque année, le Conseil Municipal décide de l'attribution de subventions aux associations et organismes divers.

Vu les demandes de subventions,

La commission vie associative s'est réunie à plusieurs reprises les 18, 22 et 25 janvier pour permettre à certaines associations de venir présenter leur projet associatif. La commission s'est également réunie le 8 février pour examiner l'ensemble des demandes de subventions.

En conséquence, la commission propose au Conseil Municipal de décider pour l'exercice 2023 d'**accorder les subventions suivantes aux associations** :

➤ **Associations Mandoraises :**

Organisme	Subvention accordée 2022	Demande subvention 2023	Avis Commission subvention 2023 proposée par la commission	Montant subvention soumise au vote	Montant prise en charge équipements sur facture	Ne prend pas part au vote	Résultat du vote au CM
ADAPAGE	Prestation annuelle d'entretien des espaces verts	Prestation annuelle d'entretien des espaces verts	Prestation annuelle d'entretien des espaces verts				à l'unanimité
AMHANDA SPORT/USMM HAND	8 000,00 €		Proposition du maintien de financement à 8 000€ attribué à l'USMM Handball	8 000 €			à l'unanimité
AMICALE DE PÉTANQUE	750,00 €	1 000,00 €	Maintien de la subvention à 750€	750 €			à l'unanimité
CATAM	500,00 €	500,00 €	Maintien de la subvention à 500€	500 €			à l'unanimité
COMITÉ DES FETES	17 000,00 €	18 500,00 €	Maintien de la subvention 17 000€	17 000 €		Mme Meunier M. Simon M. Touratier	à la Majorité (abstention : 2 MM PRIGENT PRIOU)
DAIKATO RYU		300,00 €	Proposition de subvention à 300€	300 €			à l'unanimité
ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA	500,00 €	500,00 €	Maintien de la subvention à 500€	500 €			à l'unanimité
ENTRACT	100,00 €	200,00 €	Maintien du soutien à 100€	100 €			à l'unanimité
FOOTBALL CLUB MANDORAIS	8 500,00 €	13 000,00 €	Proposition du maintien de financement à 8500€ + 750€ pour le projet stade de France. Proposition d'accord de financement de 1500€ de matériels (refus pour les friteuses,...)	9 250 €	1 500 €		à l'unanimité
Groupement indépendant des parents d'élèves du Collège Lucie Aubrac	1 000,00 €	600,00 €	Proposition de subventionnement de 600€ dont 300€ sur présentation de la facture d'impression des flyers	600 €		M. Guiraud	à l'unanimité
GYM HARMONIE	400,00 €	600,00 €	Proposition du maintien de financement à 400€	400 €			à l'unanimité
GYM LOISIRS Villemandeur	300,00 €	400,00 €	Proposition du maintien de financement à 300€	300 €		M. Touratier	à l'unanimité
KOUSAI JUDO	500,00 €	1 000,00 €	Proposition de maintien de financement à 500€	500 €			à l'unanimité
LES AMIS DES ECOLES MANDORAISES	400,00 €	1 000,00 €	Proposition de maintien de financement à 400€	400 €		Mme Duchesne	à l'unanimité

MJC DE VILLEMANDEUR	5000€ et achat de matériel ; 1100€ MJC ESCALADE; tie à l'arc 500€; bibliothèque 1000€ pour abonnement et livres d'occasion; matériel yoga 400€)	5000€ + tir à l'arc 300, mobilier salle 3; escalades 1200 et 2500€ + divers (yoga,...) 1000	Proposition du maintien du subventionnement de 5000€ + 1000€ pour les abonnements avec clause de suspension sur détails des comptes par section et affectation de la subvention Proposition de subventionner la prise en charge financière de l'éducateur sportif du basket pour 3500€ par an Prise en charge de l'achat des livres pour 8000€ Proposition du maintien de prise en charge de 2500€ de factures d'équipement tir à l'arc, escalade,... reliquat de factures 2021 et 2022 de l'éducateur basket (10500)	9 500 €	2 500 € + 10 500 € (reliquats factures basket)	Mme Bellot, Mme Gadat-Kuligowski, M. Mahé	à l'unanimité
RING MANDORAIS	1 000,00 €	3 000 €	Proposition maintien subvention à 1000€ de fonctionnement + 1000€ GALA + prise en charge factures cordages pour 600€	2 000 €	600,00 €		à l'unanimité
SOIETE MYCOLOGIQUE DU GATINAIS	250,00 €	en cours de dissolution					-
TENNIS CLUB MUNICIPAL	1 000,00 €	2400 + remplacement serrure 1600€	Proposition de maintien du financement à 1000€ + prise en charge changement serrure pour 1600€	1 000 €	1 600,00 €		à l'unanimité
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - section Villemandeur	250,00 €	950 €	Proposition de maintien du financement à 250€	250 €		Mme Bellot, M. Massonneau	à l'unanimité
PHOTO CLUB MANDORAIS	100,00 €	association dissoute					-
CHORES FANS	400,00 €	pas de demande 2023					-
MUSIK AIR	17 000,00 €	20 000,00 €	Proposition du maintien de financement à 17 000€	17 000 €			à l'unanimité
Association florale horticole du Gâtinais	pas de demande	200,00 €	proposition de financement à 200€	200 €			à l'unanimité
Diabolobus	pas de demande	500 €	proposition de financement à 500€	500 €			à l'unanimité
Squash	pas de demande	950 €	proposition de financement à 500€	500 €			à l'unanimité
TOTAL				69 550 €	16 700 €	-	-

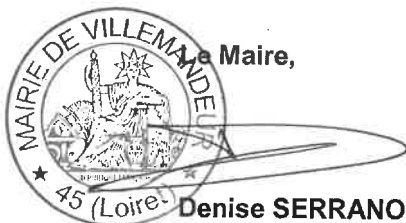
➤ **Associations hors commune :**

Organisme	Domaine d'action	subvention 2022	Demande subvention 2023	commentaires	Avis Commission	Ne prend pas part au vote	Résultat du vote au CM
AMICALE DES ANCIENS MARINS	Amicale des anciens marins et combattants de la marine	50,00 €	100 €		50 €		à l'unanimité
BIBLIOTHEQUE S SONORES D ORLEANS	activité bénévole et gratuite au service de la population pour mal et non voyants, handicapés moteurs et lutte contre la dyslexie	100,00 €	160 €		100 €		à l'unanimité
CLUB DES RETRAITES DE LA SNCF	activités proposées aux personnel retraités SNCF	refus		pas de dossier reçu			-
LES CORBEAUX GATINAIS NATURE	biodiversité et ornithologie	200,00 €	200 €	financement accordé par l'AME	0 €		-
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	gestion et protection des espaces naturel et des espèces	50,00 €	50 €		50 €		à l'unanimité
PEP 45	pupilles de l'enseignement public du Loiret	refus	montant indéterminé	proposition d'attribution de 70€ - comme pour enfant scolarisé en MFR car 1 jeune est suivi en SESSAD	70€ par enfant scolarisé dans un établissement géré par les PEP 45		à l'unanimité
SECTION ACPG CATM	fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants Algérie Tunisie Maroc	100 €	100 €	modification autorisation de gratuité	100 €		à l'unanimité
SOURIRE ET VIVRE ENSEMBLE	Promouvoir les activités de loisirs des personnes âgées hébergées en EHPAD, UHR,...	50 €		pas de dossier reçu	0 €		-
USM MONTARGIS HANDBALL	pratique du handball	300 €	8 000 €	FUSION AMHANDA cf ligne amhanda	0 €		-

FEDERATION DES AVEUGLES DE France	social	pas de montant		pas de dossier reçu	0 €		-
Association Française des Sclérosés en Plaques	social	50 €		pas de dossier reçu	0 €		-
Secours Populaire Français du Montargois	social	100 €		pas de dossier reçu	0 €		-
Prévention routière	social	50 €	250 €	reçu 8/12. En attente de réception du projet	0 €		à l'unanimité
association des conciliateurs de justice	social	pas de demande	montant indéterminé		0 €		-
Les Petits frères des pauvres	social	pas de demande	500 €	4 résidents Mandorais concernés	100 €		à l'unanimité
Ligue contre le cancer	social	refus		pas de dossier reçu	0 €		-
TOTAL					470 €		-

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/03/2023



Le Secrétaire de Séance,

Adeline DUCHESNE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens »

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 045-214503385-20230307-2023_010-DE